

1998. 334

**Collège Interarmées de Défense  
Ecole Militaire de Paris**

**MEMOIRE  
DE  
GÉOPOLITIQUE**

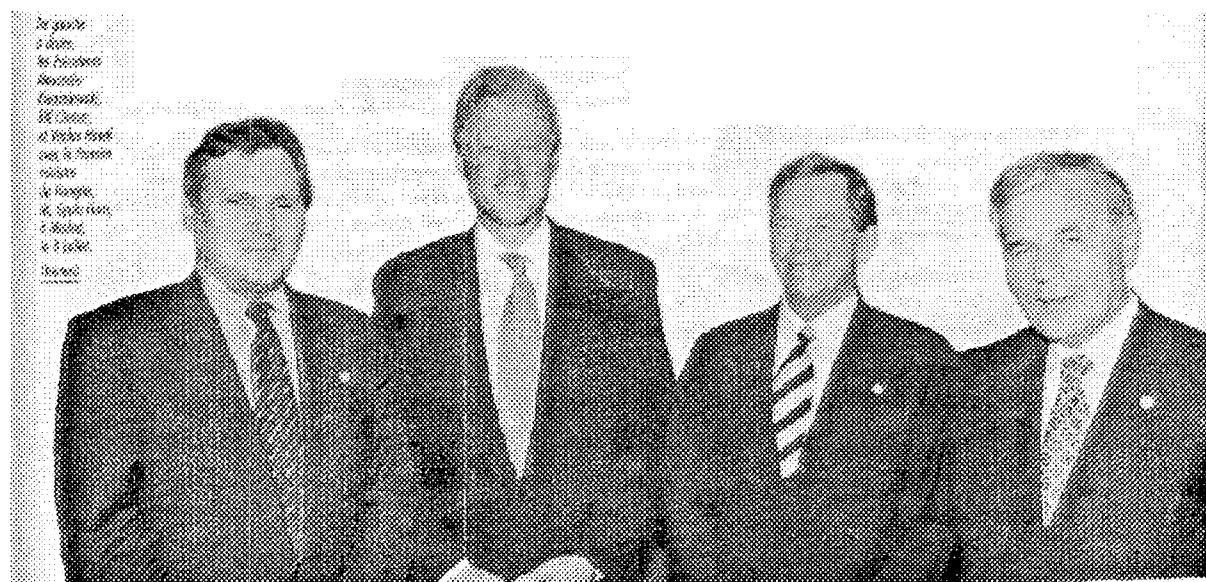
**Sujet : La Pologne à l'heure de son rapprochement avec  
l'OTAN**

**Cdt ZAROBNY Stanislas  
Pologne  
Division A - Groupe A6**

« A ce jour, nous invitons la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque à entamer les négociations d'adhésion à l'OTAN.

Notre objectif est de signer le Protocole d'Adhésion lors de la Rencontre Ministérielle de décembre 1997 et d'achever le processus de ratification d'ici le 50ème anniversaire du Traité de Washington en avril 1999... »

Déclaration du Sommet de Madrid  
de l'OTAN le 8 juillet 1997



# SOMMAIRE

1 - <u>INTRODUCTION</u> .....	page 1
2 - <u>LA PLACE DE LA POLOGNE SUR LA CARTE DE L'EUROPE</u> ..	page 3
3 - <u>LA POLOGNE TOUJOURS INQUIETE POUR SA SECURITE</u> .....	page 5
3.1 - 1000 ans de lutte pour sa liberté et la démocratie.....	page 5
3.2 - Le recouvrement de son identité après la 2ème guerre mondiale .....	page 14
4 - <u>LES FACTEURS ACTUELS INCITANT AU RAPPROCHEMENT AVEC L'OTAN</u> .....	page 16
4.1 - L'économie.....	page 16
4.2 - L'activité de la Pologne sur le forum international et son rôle dans l'OTAN.....	page 19
4.3 - Le nouveau visage de l'armée polonaise comme une des conditions importantes de l'entrée dans l'OTAN .....	page 27
<u>CONCLUSION</u> .....	page 30

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

## I - INTRODUCTION

La Pologne, la patrie de Copernic, de Chopin et de Maria Sklodowska-Curie, située au coeur de l'Europe a puisé aux sources de la culture européenne tout en contribuant elle-même à enrichir le patrimoine commun. Elle a participé à toutes les grandes migrations, à tous les conflits, toutes les crises économiques et sociales qui ont secoué l'Europe depuis le Xème siècle jusqu'au Moyen Age. Elle a occupé une position de choix parmi les puissances mondiales puis a été effacée de la carte politique de l'Europe. De célèbre, à l'heure où le monde entier parlait d'elle, elle est ensuite tombée dans l'anonymat jusqu'à l'oubli de son nom.

Pendant cinquante années, depuis 1945, la Pologne a appartenu au camp socialiste, elle a été l'alliée et l'amie de l'Union Soviétique, mais a cependant entretenu des contacts économiques et culturels fructueux avec le plupart des nations occidentales.

Aujourd'hui l'effondrement des régimes communistes de l'Europe de l'Est à la fin des années 1980 et la réunification de l'Allemagne, la disparition de l'union Soviétique et la dissolution du Pacte de Varsovie ont, bien entendu, radicalement modifié la carte politique et géostratégique de l'Europe. C'est la Pologne qui est le précurseur de ce processus des changements de paix en Europe qui peut finalement rayer l'ordre de Yalta.

Les changements démocratiques qui ont été inaugurés en Pologne dès le 1er août 1980 ont créé les fondements solides pour aspirer à la dignité dans les structures politico-militaires de l'Occident.

Le 50ème anniversaire de la création de l'OTAN qui aura lieu le 4 avril 1999 doit devenir la date d'admission de nouveaux membres, qui étaient encore récemment membres du Traité de Varsovie. Ce fait est très important parce que le 4 avril 1999 sera déterminée la forme finale de la nouvelle architecture de la sécurité en Europe. Il convient également de souligner que cet état de choses est le ferment de nouvelles évolutions non seulement politiques mais aussi sociales et militaires.

Parmi les pays qui frappent fort à la porte de l'OTAN, la Pologne est citée à une place honorable. Pour la nation qui pendant 300 ans a été privée de patrie et a subi les violences du régime soviétique pendant 50 ans, l'accès aux structures politico-militaires de l'Occident est une chance historique inestimable.

Devenir membre de plein droit de l'OTAN signifie pour la Pologne aujourd'hui accéder sans retard à tous les domaines d'activité de l'Alliance. Ce qui implique non seulement une participation constructive aux discussions du Conseil de l'Atlantique Nord, du Comité de plans de défense et des organes exécutifs de l'Alliance, mais aussi un engagement actif pour le maintien du potentiel de défense de l'Alliance en contribuant au système de défense collective et en prenant part à des opérations militaires multinationales hors zones.

La position géopolitique, jugée pendant 200 ans comme une malédiction, peut aujourd'hui devenir notre atout pour l'alliance avec les pays de l'OTAN. Ce facteur est considéré par les autorités de l'OTAN comme un élément déterminant.

Le fait d'entrer dans l'OTAN est approuvé par presque tous les Polonais. Sur le forum international, les autorités polonaises, ne manquent pas, à chaque occasion, de souligner fortement ce fait. Grâce à l'activité internationale, l'engagement dans les différentes organisations politiques, économiques, culturelles, humanitaires et militaires, la Pologne jouit d'une grande considération dans le monde entier.

Toutefois, il faudrait se poser quelques questions :

- Est-ce que la situation politique, économique et sociale permet d'aspirer à cette entrée dans l'OTAN ?
- Est-ce que notre ancien partenaire, l'ex-Union Soviétique, ne voudrait pas nous en empêcher ?
- Est-ce que l'activité du gouvernement polonais sur le forum international est suffisante pour adhérer aux structures politico-militaires de l'Occident ?
- Quel rôle va jouer la Pologne dans l'OTAN ?
- Est-ce que les forces polonaises garantissent le renforcement de l'OTAN ?

Pour répondre à ces questions, nous allons essayer d'examiner la situation géopolitique et l'histoire de la Pologne qui ont eu une influence incontestable sur la sécurité en Europe, puis nous verrons si les changements politiques, économiques et militaires des neuf dernières années, donnent à la Pologne le droit d'aspirer à l'OTAN.

## **2 - LA PLACE DE LA POLOGNE SUR LA CARTE DE L'EUROPE**

La Pologne se trouve au coeur même de l'Europe, au carrefour des anciennes routes marchandes et voies de communication contemporaines menant de l'Ouest à l'Est et des pays scandinaves vers le Sud.

Elle est baignée au Nord par la Mer Baltique, où sont situés trois grands ports : Gdynia, Gdansk et Szczecin qui lui donnent accès au monde. Au Sud, ses frontières sont délimitées par la chaîne des Carpates, couronnée par les monts élevés des Tatras. A l'Est, la frontière suit, à travers les plaines, le cours majestueux du Bug et à l'Ouest celui de l'Oder, fleuve navigable et « travailleur ». Le fleuve le plus important, La Vistule, traverse le pays du Nord au Sud.

A présent, après les bouleversements qui ont eu lieu dans cette partie de l'Europe, la Pologne possède des frontières avec :

- a) l'Allemagne à l'Ouest,
- b) la République Tchèque et la République Slovaque au Sud,
- c) l'Ukraine, la Biélorussie et la Lituanie à l'Est,
- d) l'enclave russe de Kaliningrad au nord-est.

Nos voisins maritimes, par la Mer Baltique, sont les suivants : l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Russie.

La Pologne fait partie des pays moyens par sa superficie de 312.683 km<sup>2</sup> qui la place au 9ème rang en Europe et au 66ème rang dans le monde. Elle est un peu plus grande que la Grande-Bretagne et l'Italie et occupe 3 % de la surface de l'Europe.

Comparée au reste de l'Europe, la Pologne est un pays à densité de population moyenne (122 habitants par km<sup>2</sup>). Le territoire polonais est habité par environ 40 millions de personnes. A cet égard, la Pologne occupe la 7ème place en Europe et la 25ème dans le monde.

Plus de 10 millions de Polonais et de personnes d'origine polonaise vivent à l'étranger, dans différents pays du monde tels que les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, le Kazakhstan, la France, le Canada, la République Tchèque, le Brésil, la Biélorussie et la Lituanie.

Il convient de souligner que la Pologne, historiquement coincée, pour son plus grand malheur, entre l'Allemagne et la Russie,

commande l'accès au littoral de la Mer Baltique, ce lac intérieur que les Russes ont souvent dominé par le passé.

Plus sensible encore, Varsovie est voisine de l'enclave russe de Kaliningrad, l'ex-Prusse Orientale conquise par les Soviétiques à la fin de la seconde guerre mondiale.

Or, depuis la reconnaissance internationale de l'indépendance des pays baltes en 1991 et le retrait complet des troupes russes qui a suivi, l'enclave possède le seul et dernier port militaire russe (Baltijsk) sur la Baltique à ne pas être pris par les glaces durant l'hiver, contrairement à la base navale de Kronstadt, située à quelques encablures au large de Saint-Petersbourg.

Pour Moscou, après la perte de son empire, le territoire de Kaliningrad est un avant-poste fortement militarisé qu'elle ne lâcherait sous aucun prétexte. Elle y concentre quelques unes de ses meilleures divisions nucléaires et des missiles stratégiques SS-24. Les forces stationnées de toute nature y sont considérables et constituent une menace pour la Pologne et aussi pour l'Europe.

Le fait d'être située au coeur de l'Europe a toujours eu un rôle important pour la Pologne tant du point de vue géopolitique que stratégique et devient aujourd'hui une grande chance pour le renforcement de sa sécurité.

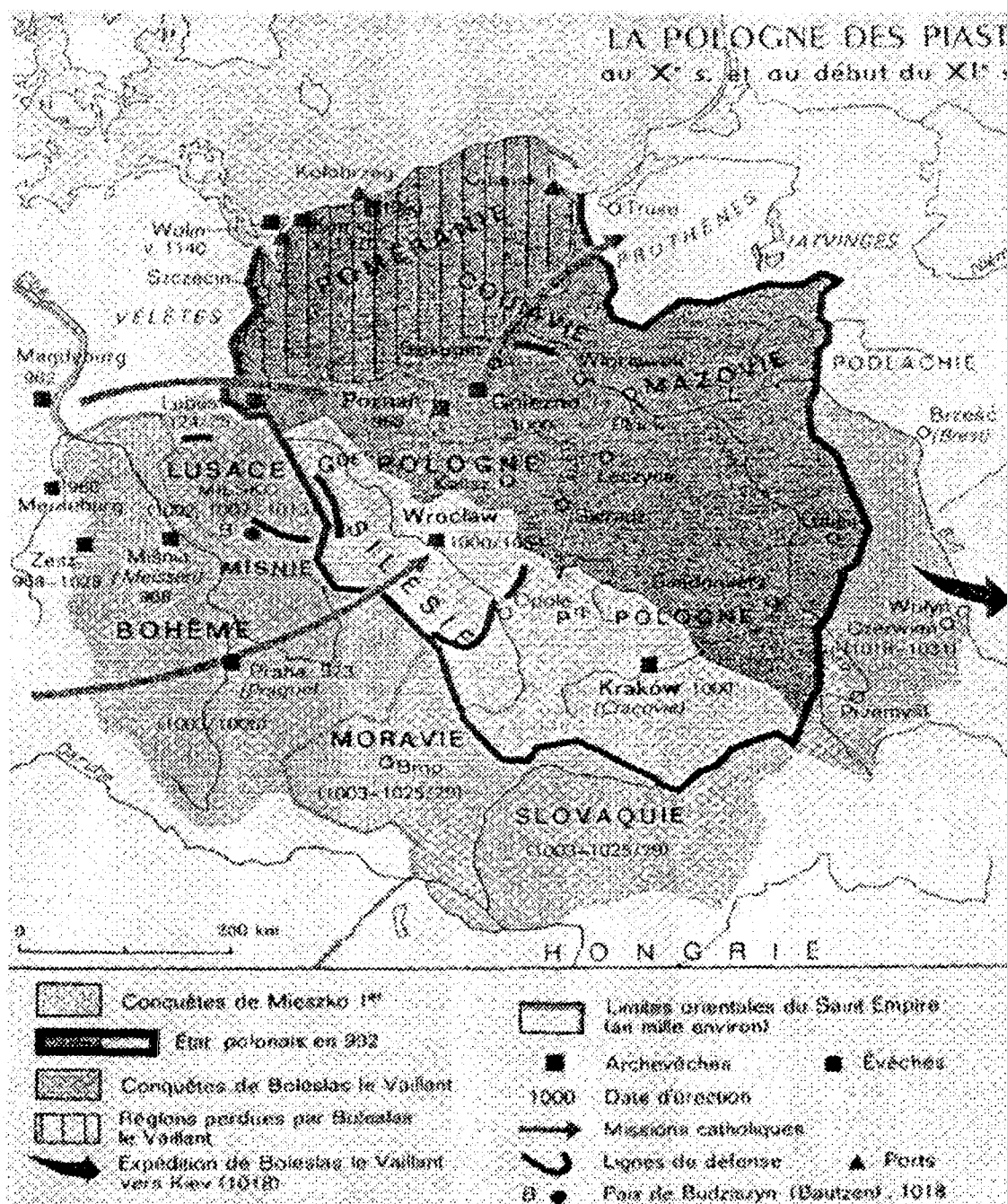
### **3 - LA POLOGNE TOUJOURS INQUIETE POUR SA SECURITE**

#### **3.1- 1000 ans de lutte pour sa liberté et la démocratie.**

La Pologne « bastion de la chrétienté, citadelle occidentale du monde slave, pont entre l'Est et l'Ouest », possède un passé très riche (Annexe 1). Si toutes les nations d'Europe ont eu leurs périodes de grandeur et de décadence, elles ont souvent vu leur destin emprunter brutalement un cours inattendu. Mais aucune

d'elles n'a suivi de chemin aussi tourmenté que celui de la Pologne au travers des siècles.

Le début de l'histoire de l'état polonais remonte à l'an 966, date à laquelle Mieszko 1er - Prince de Pologne - par son baptême, a fait entrer la Pologne dans la chrétienté romaine. C'est le plus ancien représentant connu de la Dynastie Polonaise des Piast qui a mené des luttes contre les Germains.



Dès son apparition sur la scène européenne au cours de la seconde moitié du Xème siècle, le jeune Etat polonais, bien assis sur les embouchures de la Vistule et de l'Oder, conduit d'une main ferme par un monarque héréditaire, affirme déjà sa souveraineté et participe avec assez de bonheur aux joutes politiques menées par les Empires de Rome, Kiev et Byzance. Cette première monarchie devait pourtant s'avérer éphémère : aux XIIème et XIIIème siècles, la Pologne se morcelle en duchés de plus en plus nombreux, divisés par la mésentente, dont l'intégrité est sans cesse menacée par les invasions tartares ou par l'expansion allemande, qui adopte, soit les formes de l'agression brutale de féodaux, soit celles de l'infiltration pacifique de la bourgeoisie et de la paysannerie.

Toute affaiblie et morcelée qu'elle était, la Pologne entre dans le grand courant de la civilisation occidentale. Le nombre d'habitants croît, la vie urbaine fleurit, la société médiévale s'organise dans toutes les formes complexes de la hiérarchie des Etats. Tous ces processus aboutissent à une consolidation intérieure qui permet aux derniers des Piast de régner sur une Pologne unifiée, au seuil du XIVème siècle leur Etat n'atteint plus l'Oder, ni la Baltique, il est malgré tout capable d'exister et de défendre son indépendance.

A la fin du siècle, l'union avec la Lituanie porte soudain le royaume des Jagellons au rang des premières puissances européennes, en reculant ses frontières jusqu'aux sources du Dniepr et à la Mer Noire.

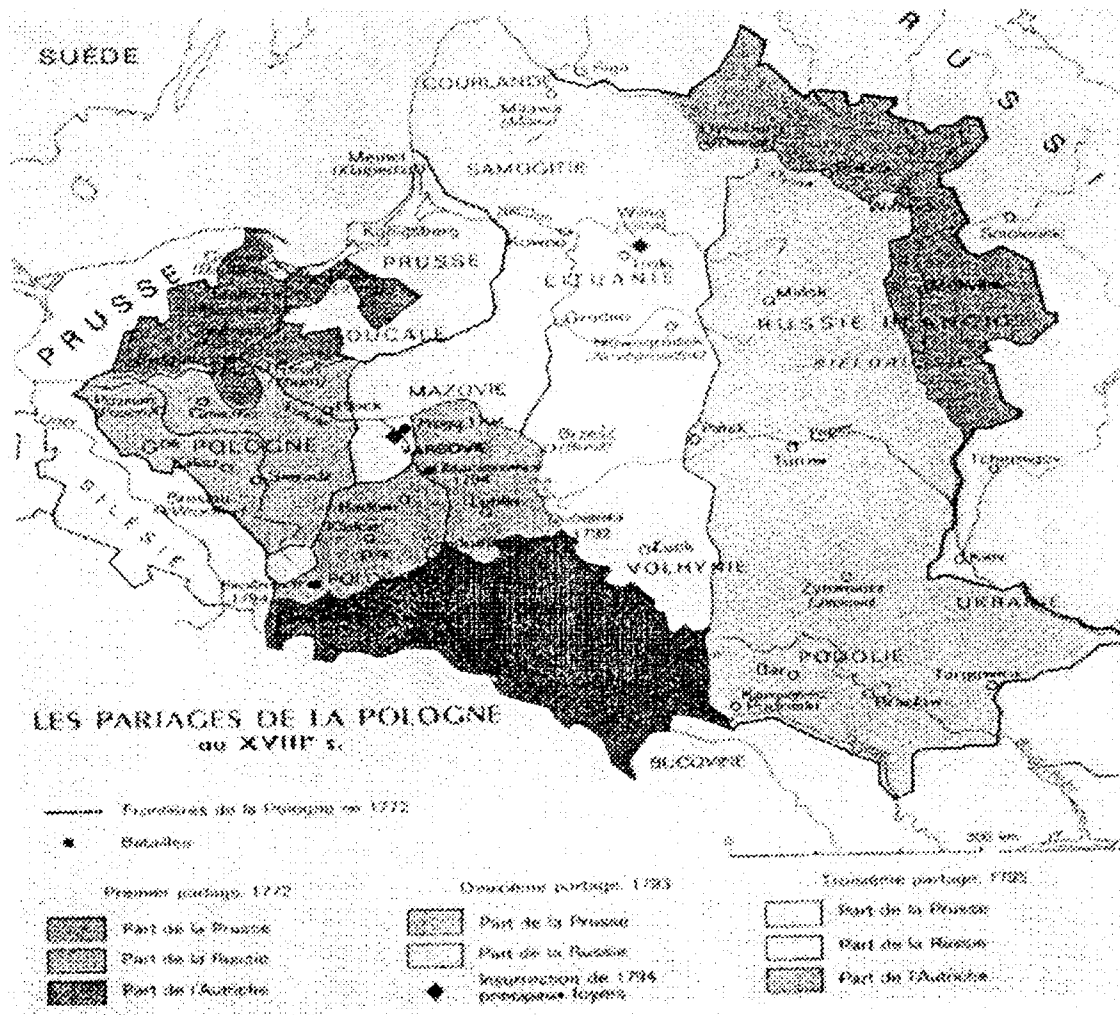
Au cours de la période de 1386 à 1572, sous le règne de la dynastie des Jagellons, la Pologne était sujette aux invasions des chevaliers teutoniques. En 1410, la célèbre bataille de Grunwald a vu le triomphe décisif du Roi de Pologne Ladislas II Jagellon sur l'ordre teutonique permettant à la Pologne d'étendre sa domination sur l'Europe Centrale.

De 1572 à 1918, la Pologne n'a pas cessé de lutter pour sa liberté.



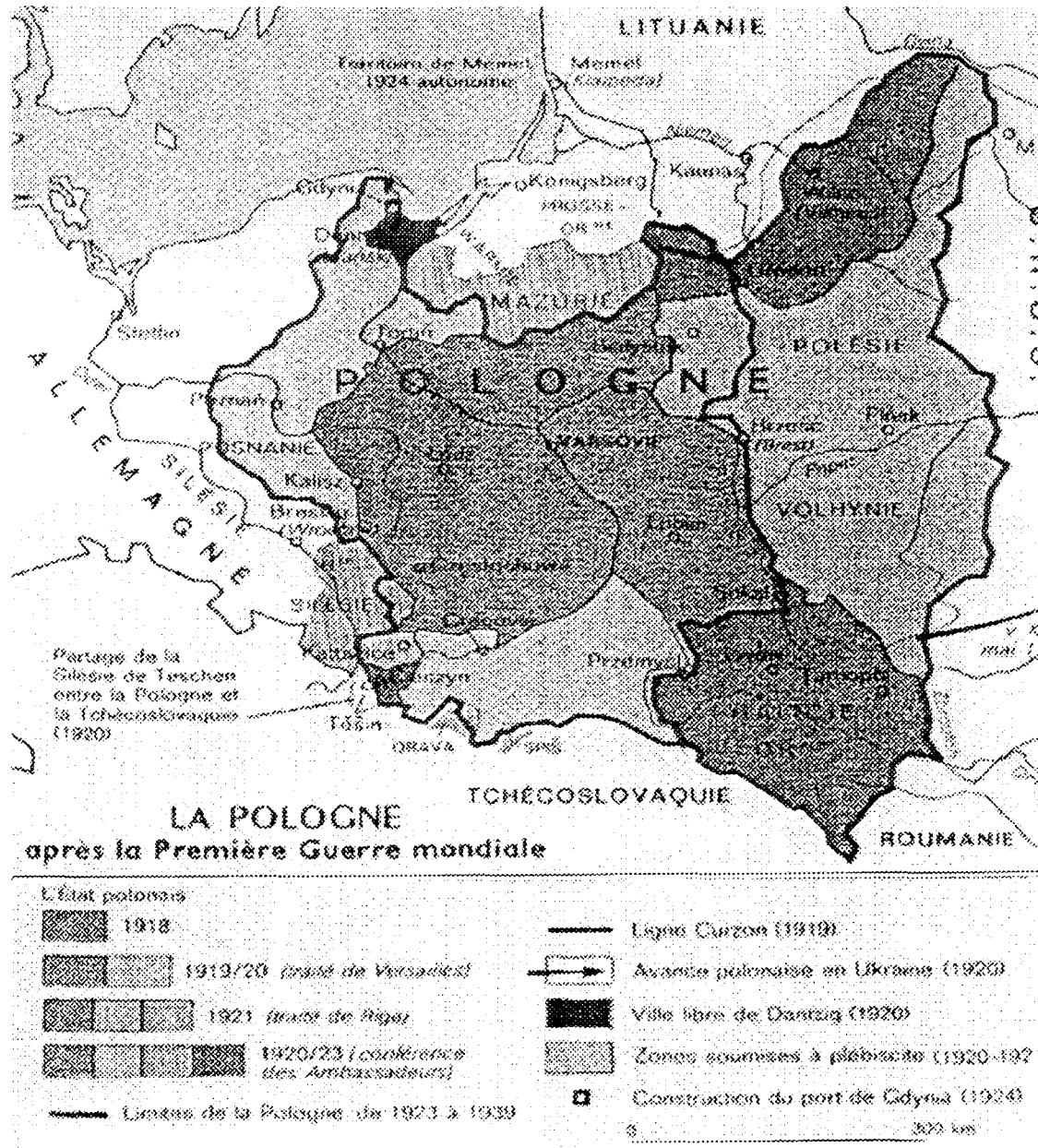
Ces mesures prises trop tard ne purent empêcher la Russie, la Prusse et l'Autriche de procéder aux deuxième et troisième partages de la Pologne en 1793 et 1795. Ces derniers ont entraîné la disparition de la Pologne de la carte de l'Europe pour 123 ans. Après avoir été partagée trois fois entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, la Pologne a connu des insurrections et des guerres pour obtenir son indépendance.

Il faut souligner que les Polonais ont lutté encore plusieurs fois pour leur liberté, notamment sur les fronts de la première guerre mondiale.



Entre 1918 et 1939, les Polonais s'estiment être le bastion avancé de l'Europe face aux Bolcheviques qu'ils attaquent en 1920 et dont

la contre-offensive a été arrêtée de justesse sur La Vistule. Elle a donné aux Polonais la victoire finale.



Les Polonais n'ont pas profité longtemps de leur liberté. Le 1er septembre 1939, la Pologne a reçu les premiers coups de la machine de guerre hitlérienne et a perdu toutes ses possibilités de défense, lorsque les troupes soviétiques ont envahi l'Est de la Pologne le 17 septembre 1939. Elle a, alors, été partagée entre

l'union Soviétique et l'Allemagne en application du pacte Ribbentrop-Molotov.

La Pologne est l'un des Etats européens qui ont été les plus bouleversés par la Seconde Guerre mondiale.

Son bouleversement est dû d'abord aux destructions matérielles considérables dont l'exemple le plus significatif est celui de Varsovie détruite à plus de 80 % au cours de l'insurrection du 1er août au 2 octobre 1944.

Ces destructions se sont accompagnées d'effroyables massacres organisés par les Allemands qui ont coûté la vie à 6.028.000 habitants soit 17 % de sa population au moment de la déclaration de guerre, 5.400.000 ayant été assassinés dans les camps de concentration et au cours d'exécutions massives.

A ce génocide se sont ajoutées la destruction de plus de 65 % des établissements industriels (19.592 sur 30.017), la perte de 35 % de la production agricole consécutive au développement des friches et aux destructions de la guerre et la réduction de moitié des moyens de transport.

Les Polonais ont combattu en héros sur tous les fronts de la seconde guerre mondiale. Environ 400.000 soldats se sont battus sur les fronts de l'Est et 250.000 sur les fronts de l'Ouest.

La nation polonaise était déjà persécutée dans la zone soviétique - la déportation en Sibérie, massacres de Katyn, Miednoje et Kozielsk. Plus de 6 millions de Polonais, dont une grande partie de juifs ont été exterminés par des nazis dans les camps d'Oswiecim-Auschwitz, Brzezinka-Birkenau, Majdanek. La seconde guerre mondiale a causé la disparition de plus de 11 millions de Polonais.

La Pologne d'après-guerre a reconnu la nouvelle frontière orientale, renonçant aux territoires de l'Est dont la population était en majeure partie formée d'Ukrainiens, de Biélorusses et de Lituanais.

Elle a retrouvé ses droits sur toute la Silésie, la Poméranie, la Mazurie et la Warmie, terres slaves qui lui ont été arrachées par les Allemands au cours des siècles. Les frontières de la Pologne actuelle correspondent à peu de choses près à celles que Mieszko Ier et Boleslas le Vaillant lui avaient léguées à l'aube de son histoire, sa population est à 98 % de nationalité polonaise.

On ne peut pas oublier que plus tard encore, souveraine seulement en apparence, la Pologne s'est trouvée, à chaque mouvement d'insubordination de son peuple, sous la menace d'une intervention militaire soviétique (1956, 1968, 1980-81, 1989).



En prenant en considération l'histoire tragique de la Pologne, le martyr de la nation polonaise pendant la Deuxième Guerre Mondiale, les luttes héroïques des Polonais pour l'indépendance d'autres pays et sa position géopolitique dans l'Europe donnent à la Pologne le droit de défendre sa souveraineté avec ses futurs alliés de l'OTAN.

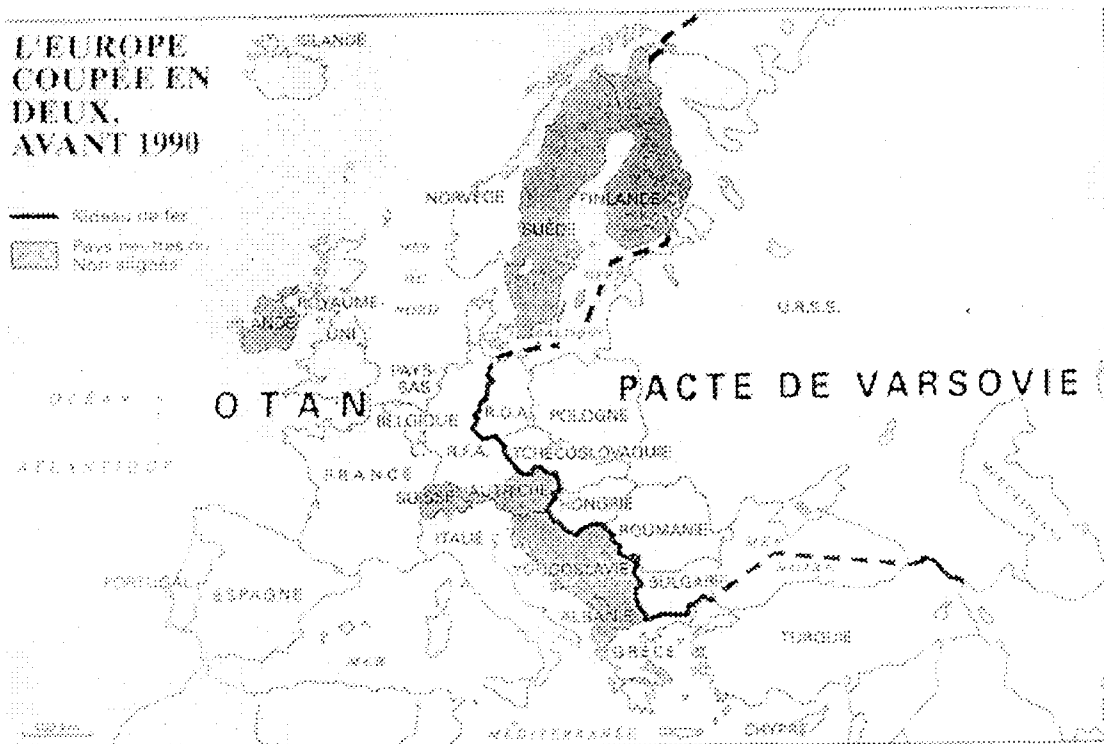
### **3.2 - Le recouvrement de son identité après la 2ème guerre mondiale**

Le contexte international a fourni à la Pologne la possibilité d'asseoir enfin son identité. Les frontières de la Pologne qui sont héritées de la seconde guerre mondiale sont aujourd'hui stables. En outre, les frontières actuelles abritent un peuplement homogène que n'avait pas connu la Pologne depuis son union avec le grand-duché de Lituanie au XIVème siècle.

L'effondrement de l'Union Soviétique, la disparition du Pacte de Varsovie et la diminution des risques de guerre en Europe constituent des facteurs supplémentaires de stabilité.

Dès son arrivée au pouvoir en 1985, Mikhaël Gorbatchev, guidé par l'état catastrophique de son pays, a conduit une politique d'ouverture et a reconsidéré la place de l'URSS dans le monde et plus particulièrement en Europe. La Pologne, comme les autres pays satellites, a donc pu regagner l'autonomie de décision qui lui faisait défaut.

La disparition du Pacte de Varsovie et le retrait des troupes soviétiques, en 1993, demandé officiellement en septembre 1990, ont donné à la Pologne une nouvelle crédibilité vis-à-vis de l'Occident.



Enfin débarrassée du « grand frère russe » comme elle l'était du danger germanique en 1945, elle pourra ainsi bâtir une politique étrangère conforme à ses intérêts nationaux.

Il n'en demeure pas moins que ses relations avec l'Allemagne unifiée et son voisin de l'Est seront déterminantes pour la définition de la politique extérieure de Varsovie.

Il importera, en particulier, de rechercher des rapports bilatéraux plus égaux et de trouver un juste équilibre entre le facteur russe et le facteur allemand.

Avec ses frontières reconnues et stables, son peuplement homogène, bénéficiant d'une toute nouvelle indépendance, la Pologne possède aujourd'hui les conditions requises pour affirmer sa souveraineté et prendre une place au sein de la communauté internationale. Sa demande d'adhésion à L'OTAN n'est pas motivée par la recherche d'un « parapluie de sécurité », mais par la volonté d'exporter la sécurité dans la région.

## **4 - LES FACTEURS ACTUELS INCITANT AU RAPPROCHEMENT AVEC L'OTAN**

### **4.1 - L'économie**

L'emplacement central de la Pologne a joué et joue toujours un rôle important. Les périodes de paix ont assuré le développement de l'Etat, ont amélioré les conditions de vie de ses habitants et ont apporté une bonne conjoncture économique.

Ce pays, qui est le plus grand et le plus peuplé des pays d'Europe Centrale, depuis les années 1980, possède une économie hautement libéralisée qui est aussi la plus dynamique de la région. Fière de ces résultats, la Pologne réalise des réformes économiques très profondes. Elles concernent la transition de l'économie d'Etat vers l'économie de marché et la privatisation.

La production industrielle a augmenté de 9 % en 1995 avec une amélioration globale de productivité de 10 %, une baisse de la consommation d'énergie et de changements structurels dans de nombreux secteurs. C'est l'industrie de transformation qui a enregistré les meilleurs résultats avec une augmentation de 11 % par rapport à 1995. Ce succès a pu être obtenu grâce à la croissance importante de la demande et des investissements. Les 29 principales branches industrielles ont noté une hausse de production dont 14 d'entre elles de plus de 10 % par rapport à 1995.

La part du secteur privé dans l'économie s'est renforcée représentant près de la moitié des recettes des entreprises et environ 67,5 % des bénéfices en 1996 avec une croissance de l'emploi de 5,9 %, contre une baisse de 4 % dans le secteur public. Ces bons résultats ont été atteints grâce à la hausse des ventes de

biens et services de 26% (-3,8 % dans le public). En 1995 le taux de croissance économique de la Pologne a été le plus élevé d'Europe. En 1998, la croissance annuelle est de 7,5 %, les investissements étrangers qui, au début de la transition étaient plutôt dirigés vers la Hongrie ou la République Tchèque, sont maintenant en progression rapide (2,5 milliards de dollars en 1995, plus de 3 milliards de dollars attendus en 1996 et 3,6 milliards de dollars en 1997) illustrant une amélioration des conditions d'accueil et une plus grande confiance des groupes occidentaux dans la stabilité du pays. La Pologne, avec une certaine inquiétude, a observé juste après 1989 que le monde des affaires français n'était pas aussi présent sur le marché polonais que la Pologne l'aurait souhaité.

Mais, par bonheur, la Pologne qui possède des liens historiques très forts avec la France, a noté depuis deux ans l'accroissement de son commerce. Du 5ème rang en 1996, la France est passée aujourd'hui au 3ème rang. Ceci confirme la présence de la Pologne sur le marché de l'Europe Occidentale.

### Principaux partenaires commerciaux de la Pologne en 1996

Pays	Importations (millions de \$)	Exportations (millions de \$)	Importations (%)	Exportations (%)
Allemagne	6 559,9	6 260,7	24,9	34,5
Italie	2593,6	960,4	9,8	5,3
Russie	1747,7	1 226,2	6,6	6,8
Royaume- Uni	1531,8	693,8	5,8	3,8
<b>France</b>	<b>1420,1</b>	<b>794,8</b>	<b>5,4</b>	<b>4,4</b>
Pays-Bas	1039,4	874,3	3,9	4,8
Etats-Unis	1152,1	414,7	4,4	2,3
République Tchèque	822,7	594,7	3,1	3,3
Belgique	682,7	459,3	2,6	2,6
Danemark	565,1	559,7	2,1	3,1
Autres	1058,0	6260,0	31,4	29,0

Dans l'économie de la Pologne subsistent aussi quelques points noirs. En ce qui concerne le chômage, il faut souligner que ce n'est pas encore un chômage structurel comme c'est le cas dans les Etats membres de l'union Européenne, mais il existe. Le problème réside surtout dans la capacité des équipes gouvernementales à créer des emplois.

Or, la création d'emplois en Pologne est plus facile car des emplois, qui n'existaient pas sous l'ancien régime pour des raisons idéologiques et politiques, peuvent être créés.

Les privatisations vont également permettre à la Pologne de maîtriser encore mieux le chômage.

Quant au système bancaire - encore faible jusqu'en 1996, du fait de lois trop anciennes et éloignées de la réalité - la Pologne a fait de très grands progrès grâce, d'une part, aux télécommunications de plus en plus efficaces et, d'autre part, au processus de privatisation qui a changé l'image de l'économie de la Pologne. En général, il faut souligner que la Pologne est sans doute le « meilleur élève » de l'Europe Centrale et Orientale en ce qui concerne la transition vers la démocratie et l'économie de marché.

Le coût social très élevé de la thérapie de choc pratiquée après 1989 donne des fruits. Tel est le constat qui a été formulé à plusieurs reprises par le Délégué de la Commission Européenne à Varsovie.

La Pologne grâce à cette opération économique possède une base solide pour la réalisation de ses aspirations d'entrer dans l'OTAN. En devenant membre de la communauté atlantique elle est capable de contribuer activement et de façon constructive à des relations internationales pacifiques.

#### **4.2 - L'activité de la Pologne sur le forum international et son rôle dans l'OTAN.**

La Pologne entend occuper une place importante dans l'Alliance, et ceci nous en sommes conscients, grâce surtout à la participation active aux entreprises de l'OTAN et non pas à la taille de la Pologne.

La Pologne souscrit à toutes les valeurs qui sous-tendent l'Alliance - son engagement en faveur de la démocratie, des droits de l'homme, de l'économie de marché et sa conviction que les relations internationales se gèrent plus efficacement à travers des moyens pacifiques.

En prenant la décision souveraine de nous porter candidats à l'adhésion, la Pologne en a accepté les conséquences, y compris celles qui touchent au système militaire intégré.

La Pologne adhère pleinement au principe « un pour tous, tous pour un » de la défense collective, tout en convenant en même temps

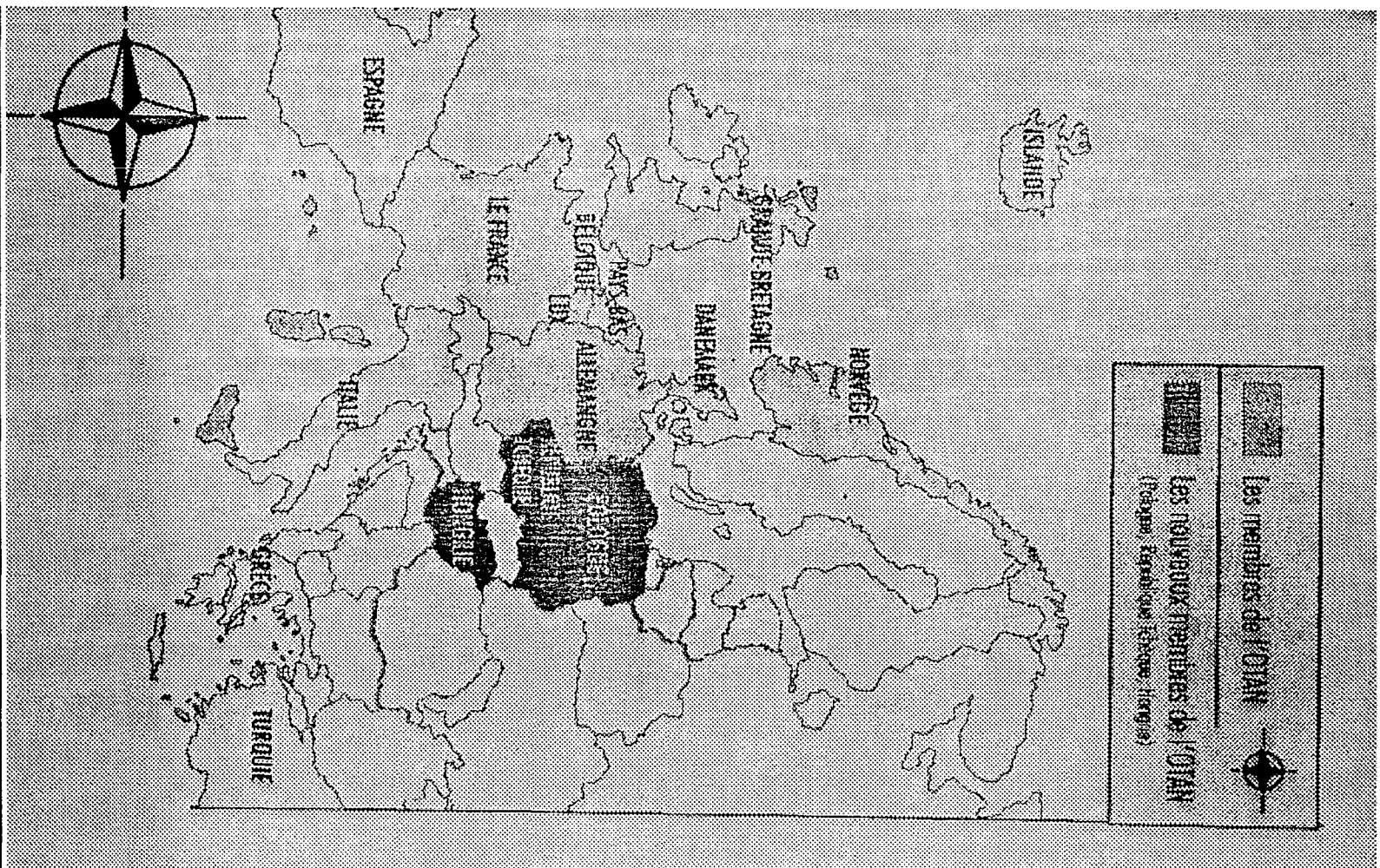
qu'il peut apparaître impératif, dans l'intérêt de la paix en Europe, d'affecter des contingents militaires à des opérations de maintien de la paix au delà du territoire des membres de l'Alliance. Il faut souligner que l'acceptation de ces principes se reflète dans le plan de défense de la Pologne.

En envisageant son rôle au sein de l'OTAN, la Pologne est consciente des grands processus qu'elle a engagés et des principaux problèmes internationaux auxquels elle devra très bientôt faire face.

Nous suivons de près les efforts actuels en vue de réformer l'OTAN, de l'adapter aux nouveaux défis qui l'attendent.

L'OTAN que la Pologne désire rejoindre est une Alliance capable de réagir rapidement et avec détermination à des situations de crise, et une organisation dans laquelle le processus interne de prise de décision se caractérise à la fois par la cohésion et l'efficacité.

Ce que la Pologne apprécie le plus dans l'Alliance, c'est que chaque pays membre peut présenter et défendre librement sa position et que simultanément, il y règne un véritable esprit communautaire.



La Pologne perçoit toute l'importance du lien transatlantique comme garant de la cohésion et de l'efficacité de l'OTAN ; elle est favorable au maintien d'une présence importante et active des Etats-Unis en Europe. Cela n'a rien de contraire à la poursuite d'une identité européenne au sein de l'Alliance, processus auquel la Pologne veut participer activement.

Elle a des ressources à offrir à l'OTAN sur le plan politique. En tant qu'Etat membre, la Pologne poursuivra et intensifiera ses efforts pour assurer la stabilité en Europe centrale et orientale. Elle entretient des relations avec l'Ukraine, les Etats baltes et, en particulier, la Lituanie. Les relations bilatérales exemplaires qu'elle a établies avec ses voisins sont un bon indice de l'apport que peut constituer son adhésion en ce qui concerne la situation sécuritaire de la région.

Aujourd'hui elle veut démontrer qu'elle peut apporter quelque chose d'utile à ses voisins. Ce n'est pas un pays très riche, il ne dispose pas de moyens économiques suffisants pour mener une politique d'assistance efficace, mais il veut partager son expérience : celle d'une mutation économique et d'une politique réussie.

Tel est, entre autres, le message principal de la politique extérieure de la Pologne à l'égard des Etats baltes, de l'Ukraine, de la Biélorussie et même de la Slovaquie.

La Pologne va vers l'OTAN sans édifier, pour autant, de barrières aux frontières. Selon la Pologne, l'entrée dans l'Alliance doit être bénéfique pour ses voisins, à charge pour eux d'accomplir les efforts nécessaires.

Entre son désir d'intégration à l'Ouest et les risques d'instabilité que fait naître la situation des anciennes républiques de l'ex-Union Soviétique, la Pologne a tout intérêt à oeuvrer en faveur d'un

développement harmonieux de ses relations avec les deux parties du continent et à s'imposer, non pas comme un « rempart » de l'Occident contre le désordre postsoviétique mais comme une « passerelle » entre les deux Europe.

Il convient de souligner que la Lituanie, l'Ukraine, l'Estonie et aussi la Biélorussie sont favorables à une alliance avec la Pologne pour contrer les ambitions russes ; mais la Pologne ne veut pas l'admettre, compte tenu du rapport des forces avec le grand voisin oriental.

Aujourd'hui, on peut trouver que les relations avec l'ex-URSS sont plus complexes et sont tout à fait satisfaisantes.

Enfin, la Russie a pris acte de l'élargissement de l'OTAN à la Pologne, à la Hongrie et à la République Tchèque, mais elle est préoccupée par une éventuelle extension de l'Alliance aux Pays Baltes et à l'Ukraine. Il faut souligner que le maintien des relations de bon voisinage est l'un des piliers de notre politique extérieure.

L'Allemagne est aussi au centre de notre politique extérieure. Le traité sur les frontières, signé le 14 novembre 1990 et ratifié le 12 janvier 1991, garantit la reconnaissance par l'Allemagne de la ligne Oder-Neisse comme frontière définitive entre les deux pays.

Aussi les traités concernant la coopération économique, politique et de bon voisinage, renforcent nos relations amicales. Avec son ancien partenaire, la Pologne essaie de trouver de nouvelles modalités de coopération afin de rompre son isolement.

Après l'invitation lancée à la Pologne à Madrid, elle réaffirme son soutien aux autres Etats désireux de devenir membres de l'Alliance. En effet, la Pologne perçoit l'élargissement de l'OTAN comme un processus dynamique. Aucun doute ne doit planer quant à notre soutien aux autres Etats européens qui cherchent à devenir

membres de l'Alliance. La Pologne ne fait aucune distinction entre les anciens membres du Traité de Varsovie, les Etats post-soviétiques et les pays qui s'étaient déclarés neutres.

Les seules conditions déterminantes pour l'accession de nouveaux membres devraient être leur disposition à accepter toutes les obligations qu'elles impliquent, leur capacité de les mettre en oeuvre, ainsi que la satisfaction des critères auxquels tous les Etats membres doivent répondre.

Dans l'attente de l'entrée dans l'OTAN, la Pologne faisait et fait preuve aujourd'hui d'un grand activisme politique et diplomatique. Elle est l'un des fondateurs du « Groupe de Visegrad » (Pologne, Hongrie, République Tchèque). Une véritable coopération politique et militaire a été lancée entre la Pologne, la Hongrie et la République Tchèque.

Les pays participants ont pour but de renforcer la stabilité politique dans la région et en Europe Centrale et de contribuer, par là, de façon positive à la sécurité européenne.

Depuis sa création, le Groupe de Visegrad a été bien accueilli par les pays de l'Europe Occidentale comme facteur du renforcement de la stabilité en Europe Centrale.

Il convient de noter que la plus grande activité de la Pologne dans le cadre de ce Groupe de Visegrad aide sans doute dans ses efforts à l'adhésion aux structures euroatlantiques et européennes de sécurité et de défense.

Le « Triangle de Weimar », Pologne, France, Allemagne, qui a été constitué en 1991, joue également un rôle très important dans l'élargissement de l'OTAN. On peut dire que c'est un mécanisme central de la stabilité politique dans la région et à l'échelle de l'Europe.

Dans le cadre de ce triangle, il y a une vraie coopération entre la Pologne, la France et l'Allemagne en matière de défense au moment où la Pologne prépare son adhésion à l'Alliance Atlantique. Il convient de souligner que la France et l'Allemagne y font un

excellent travail pour accélérer l'entrée de la Pologne dans l'Alliance.

En janvier 1994, au Sommet de Bruxelles, les membres de l'Alliance Atlantique ont annoncé dans un communiqué qu'ils prenaient la décision de lancer un programme qui transformera les relations entre les pays de l'OTAN et les pays signataires. Ce nouveau programme va bien au-delà du simple dialogue et de la coopération, pour forger un véritable partenariat pour la paix.

La Pologne qui s'efforce de se faire une place dans la structure de sécurité européenne considère le partenariat pour la paix comme la meilleure voie à suivre vers son objectif, c'est-à-dire l'entrée dans l'OTAN.

Le programme « Partenariat pour la Paix » est un bon exemple de création de nouvelles possibilités de coopération, d'entente et de dialogue, concernant les problèmes non seulement politiques mais aussi militaires.

La coopération entre des pays qui ont créé depuis peu des formations politico-militaires opposées leur donne une signification sans précédent et une place très importante dans l'histoire des relations internationales.

La Pologne s'est mise au travail, dans le cadre de ce programme, le 2 février 1994. Les priorités de coopération ont été conclues dans le programme individuel de partenariat. Elles visent avant tout l'obtention de l'interopérabilité et la compatibilité avec les structures de l'OTAN. La participation active de la Pologne à ce programme est également un engagement spécifique d'entreprendre la reconstruction structurelle et technique de l'armée polonaise.

Ce programme a aussi donné une impulsion au développement des relations bilatérales entre les pays de l'Alliance et a dépassé le

cadre des visites de courtoisie et des relations publiques. En participant activement dans ce programme la Pologne affirme que l'armée polonaise est prête à coopérer avec les armées de l'OTAN. C'est une initiative importante, dirigée par l'OTAN pour améliorer la confiance et la sécurité.

Destiné à maintenir la capacité de chacun à pouvoir participer à des opérations de maintien de la paix, de sauvetage ou des actions humanitaires sous l'autorité des Nations Unies, il offre aux différents partenaires l'occasion de développer leurs relations avec l'OTAN, tout en respectant leurs propres intérêts et leurs possibilités.

Au cours de cette même année 1994, du 14 au 22 octobre, des manoeuvres communes entre des soldats allemands, français et polonais ont été exécutées sur le Plateau du Larzac, afin d'effectuer la simulation d'une opération humanitaire.

De 1994 au 10 décembre 1998, l'armée polonaise a participé à des exercices militaires avec les forces des pays qui appartiennent à l'OTAN et à l'UEO. Les exercices majeurs étaient :

- « Cooperative Guard 97 » en Allemagne
- « Eagle Talon 97 » en Pologne
- « Baltops » 97 sur la Mer Baltique
- « Concordance 97 » en France
- « Cooperative Jaguar 98 » au Danemark

Il convient de souligner que les soldats polonais recevaient de très bonnes notes des autorités de l'Alliance.

Depuis 40 ans, l'armée polonaise participe aux actions destinées à éteindre les conflits et à rétablir la paix.

Plus de 31.000 soldats et personnel civil ont participé à 36 missions de paix qui ont eu lieu sur les territoires de 30 pays. C'est le bilan actuel de cette présence dans les différentes parties du monde.

Au cours des années 1995 et 1997, les soldats polonais ont participé aux opérations de maintien de la paix dans le cadre de la Brigade Nordico-Polonaise en Bosnie Herzégovine.

A proprement parler, au début des années 1990, la spécialité de la Pologne était d'assurer la logistique des contingents internationaux, missions pour lesquelles elle a obtenu de très bons résultats.

Dans la nouvelle architecture de sécurité européenne qui prend corps, la prévention des crises joue un rôle de plus en plus capital. Elle est clairement devenue une activité majeure de l'OSCE, l'organisation de la région euro-atlantique qui présente la composition la plus large. Durant le mandat présidentiel de la Pologne, en 1998, nous avons beaucoup travaillé pour le renforcement de la prévention des crises de sa base institutionnelle.

Les Polonais se sont vu confier de plus en plus la direction de missions en première ligne lors d'actions de maintien de la paix (UNPROFOR, IFOR/SFOR) en Ex-Yougoslavie.

#### **4.3 - Le nouveau visage de l'armée polonaise comme une des conditions importantes de l'entrée dans l'OTAN**

La fin de l'été 1989 a vu s'installer aux commandes de la Pologne le premier gouvernement non communiste de la région depuis

L'après guerre. Parmi les innombrables dossiers trouvés par les nouveaux dirigeants, la démocratisation de l'institution militaire n'était pas le moins sensible.

En effet, comme dans tous les Etats satellites de l'Union Soviétique, chaque organe officiel du pouvoir d'état était resté concentré pendant 40 années dans les mains des hauts dignitaires communistes. Cela avait notamment permis de veiller étroitement à la protection d'une soi-disant indépendance nationale et surtout de préserver les acquis du socialisme face à tout déviationnisme bourgeois.

Ce double rôle, ajouté à la place stratégique de la Pologne dans le Pacte de Varsovie et à son caractère d'allié peu viable aux yeux de Moscou, explique la surveillance étroite exercée par le Kremlin et ses alliés du Parti Communiste polonais sur le milieu militaire.

Depuis 1990, on a commencé en Pologne le processus d'assainissement de l'armée polonaise. La modernisation de ses forces armées, en particulier, est une priorité sur le calendrier de son intégration à l'Alliance. Elles vont subir des transformations radicales dans le cadre du programme de modernisation de quinze ans que le gouvernement est en train d'élaborer.

Elles vont être à la fois remaniées et adaptées aux exigences de la structure militaire intégrée de l'OTAN, ce qui permettra de minimiser les dépenses et de rationaliser les efforts.

Ce programme, d'une durée de quinze ans, abordera la réforme de l'armée dans une perspective à long terme. Il brosera le tableau de ce que seront les forces armées polonaises à la fin de la première décennie du XXI siècle et présentera les principaux programmes pour exécuter cet objectif.

Un élément important de ce document sera un projet de la défense pour les cinq premières années de réalisation du programme, ainsi qu'une prévision générale des dépenses militaires au cours de la décennie suivante. Au terme de cette transformation, les forces armées polonaises seront numériquement réduites mais plus professionnelles, plus mobiles et placées sous un commandement efficace. A ce stade, elles devraient avoir atteint le même niveau que les armées alliées sur le plan du professionnalisme, de la modernité du matériel de combat et de la qualité des infrastructures militaires. Nous avons l'intention, entre autres choses, d'améliorer leur niveau de préparation opérationnelle, de former des unités de réaction rapide et de réformer intégralement le système de défense aérienne.

Les obligations relatives à la défense collective demandent, non seulement que le pays soit prêt à déployer ses troupes pour assister ses alliés, mais aussi qu'il puisse accueillir les troupes d'autres pays sur son territoire. C'est là un des principes clés du Concept stratégique et une garantie de crédibilité des obligations inscrites dans le Traité de Washington. C'est pourquoi la modernisation des infrastructures militaires est l'une des grandes priorités de la Pologne notamment dans le domaine aérien et les transports. La préparation d'un réseau de bases aériennes en mesure d'accueillir des renforts de l'OTAN fait actuellement l'objet d'études approfondies.

Il faut souligner aussi que la connaissance de la langue anglaise avant de devenir membre de l'OTAN est très utile. C'est pourquoi des cours d'anglais sont organisés au sein des services armés de la Pologne, car au fur et à mesure que des unités seront affectées à la structure militaire intégrée de l'OTAN, tout leur personnel de commandement et d'état-major devra avoir une bonne connaissance de cette langue. Les changements toucheront également les commandements des régions militaires et divisions en juillet 1999. Aujourd'hui la République Polonaise compte 212.800 soldats (98.000 professionnels et 114.800 appelés).

Selon le projet « Armée 2012 » les Forces Armées vont compter environ 180.000 soldats. Le nombre des officiers diminuera mais le nombre des sous-officiers augmentera.

Mais il faut remarquer que la nouvelle structure adoptée dépendra particulièrement de la situation politico-militaire en Europe et dans le monde et aussi des finances de l'état.

Enfin, il serait aussi indispensable de préparer du personnel civil et militaire hautement qualifié à servir dans des institutions polonaises et dans les structures de l'OTAN.

## CONCLUSION

Le contexte géopolitique mondial donne à la Pologne une chance historique de prendre sa place dans l'ensemble des pays européens.

A présent la Pologne ne peut pas mettre en oeuvre une garantie de sécurité sans disposer d'alliés à l'Ouest. D'où la volonté d'établir des relations durables, de renforcer la coopération avec les autres pays européens et de s'intégrer à des alliances occidentales.

L'appartenance à l'OTAN permettra de sceller l'indépendance de la Pologne et les acquis de la révolution de « Solidarité ». Elle est toujours inquiète pour sa sécurité, elle considère l'OTAN comme le seul garant de sa sécurité en Europe.

La Pologne se rend compte du coût de son intégration dans l'Alliance, mais effectue les transformations dans tous les domaines de la vie politique, économique et militaire dans le but de rendre plus proche son adhésion à l'OTAN.

Bien qu'elle se situe aujourd'hui dans le groupe de tête des pays qui ont entrepris une profonde transformation, et qu'elle ait fait des progrès exceptionnels durant ces dernières années, elle est obligée de rattraper le temps perdu pendant la période du communisme.

Il est très urgent d'effectuer les transformations de l'armée. Bien que cette révolution se fasse progressivement, l'armée polonaise doit adapter ses systèmes de commandement, de contrôle, de communication et de reconnaissance.

Varsovie doit mettre rapidement sur pied une force de réaction immédiate et une force de réaction rapide. Elle doit offrir d'entrée de jeu des infrastructures susceptibles d'accueillir des forces de l'OTAN, c'est-à-dire adaptées aux normes OTAN.

Qu'est-ce que la Pologne peut déposer aujourd'hui sur la table de l'OTAN ?

- la stabilité intérieure politique et économique ;
- un engagement fort vers le renforcement de la relation transatlantique ;
- l'expansion de la sécurité et de la stabilité dans la région en utilisant les expériences spécifiques polonaises,
- la promotion des valeurs euro-atlantiques pour une coopération soutenue avec les pays de la région ;
- des conditions favorables et sûres pour les investisseurs étrangers qui veulent se servir de la Pologne pour se développer dans toute la région,

Elle possède aussi un élément non négligeable, son potentiel militaire. Bien qu'elle ait encore beaucoup de tâches à accomplir, on peut constater que pour la Pologne, la voie pour entrer dans l'OTAN est libre.

Le 4 avril 1999, date de l'entrée dans l'Alliance, sera pour la République Polonaise un évènement historique qui ouvrira une nouvelle étape sur le chemin de la sécurité européenne.

On peut être sûr que le 4 avril 1999, la Pologne recevra le billet indispensable pour monter dans le train de la sécurité et sera ainsi sur la bonne voie pour sécuriser son avenir dans un cadre européen afin de ne pas risquer de passer de la tutelle d'un grand frère à celle d'un autre grand frère.

## BIBLIOGRAPHIE

### I - ARTICLES

1. Politique Internationale - 1/98 - Entretien avec Bronislaw Geremek - Ministre Polonais des Affaires Etrangères.
2. Le Figaro - 22 février 1998 - Interview avec le Président Polonais Aleksander Kwasniewski « Le triangle de Weimar consacre l'importance de la Pologne ».
3. Revue Militaire Suisse - 1er mai 1997 - « La Pologne, la République Tchèque et la Hongrie - des favoris pour l'élargissement de l'OTAN à l'Est ».
4. Le Monde - 30 mars 1998 « L'élargissement à tous petits pas ».
5. Georges Mink « La Pologne en 1997 - Les héritiers de Solidarnosc de retour aux affaires ».
6. Andrzej Borzeda « La Pologne en 1996-1997 : une politique économique ambitieuse ».
7. Defense News - N° 6 - 9-15 février 1998 « L'OTAN réfléchit à sa mission alors qu'un nouveau défi apparaît ».
8. Frankfurter Allgemeine Zeitung - vendredi 13 mars 1998 « Entrer dans l'OTAN avec des armées européennes ».
9. Courrier International - N° 161 - 2-8 décembre 1993 « Pologne : la fin des illusions ».

10. Gregori Mink « La Pologne en 1993-1995 : transformation ou restauration », l'Europe Centrale et Orientale - La Documentation Française, Paris, 1996 - pages 183-197.
11. Revue de l'OTAN - Juin 1995 « La Pologne dans la perspective européenne ».
12. Communiqué du Ministère de la Défense, Paris le 3 novembre 1997 « Réunion trilatérale de Weimar ».
13. Relations Internationales et Stratégiques - N° 27 - automne 1997 « La coopération franco-germano-polonaise et l'élargissement de l'Union Européenne » - entretien avec Bronislaw Geremek.
14. The Ministry of Defense Press and Information Office, Varsovie 1997 « The Polish Armed Forces ».
15. Piotr Kludka « POLOGNE-OTAN » - Varsovie 1997.
16. Tribune N° 2/94 - Wieslaw Kucharski « La réorganisation des forces armées de la République polonaise ».
17. Relations Internationales et Stratégiques - N° 10/93 - Christophe Dwernicki « Le nouveau visage de l'armée polonaise ».
18. Revue de Politique Internationale - janvier 1998 - Jan Krauze « Varsovie à l'heure de l'alternance ».
19. Le Soir - 23 octobre 1998 « L'armée polonaise fait mouvement vers l'OTAN ».
20. Revue de l'OTAN - 1er juillet 1997 - N° 4 « L'adhésion de nouveaux membres à l'Alliance - les prochaines étapes ».
21. Ramses 99 « Pologne : une transition réussie ? - rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies ».
22. Rapport du Sénat N° 430 (Session ordinaire de 1997-1998) « Le projet de loi autorisant la ratification du protocole au Traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Pologne ».

23. Rapport de la Commission de Défense - document 1545 « Défense et sécurité d'une Europe élargie - réponse au rapport annuel du Conseil ».

24. Rapport de la Commission de Défense - document 1540 « Défense et sécurité d'une Europe élargie - réponse au rapport annuel du Conseil ».

## II - LIVRES

1. Davies Norman - « Histoire de la Pologne » - Paris 1985.

2. Georges Mink - « La force ou la raison » - Paris 1989.

3. Jacques Rupnik - « L'autre Europe » - Paris 1990.

## ANNEXE

### LES GRANDES DATES

966	LE BAPTEME DE LA POLOGNE - LE DEBUT DE L'ETAT POLONAIS
1025	LE COURONNEMENT DU PREMIER ROI DE POLOGNE BOLESLAW I
1386	L'UNION POLONO-LITUANIENNE SE FORME ET SE DONNE UN ROI
1410	LA BATAILLE DE GRUNWALD - LA POLOGNE TRIOMPHE DE L'ORDRE TEUTONIQUE
1596	VARSOVIE DEVIENT LA CAPITALE DE LA POLOGNE
1654	L'INVASION DE LA POLOGNE PAR LES RUSSES
1655-1658	LA PREMIERE GUERRE DU NORD - LES SUEDOIS OCCUPENT ET RAVAGENT TOUT LE PAYS
1683	L'INVASION TURQUE - SUCCES MILITAIRES CONTRE LES TURCS A VIENNE
1772	LE PREMIER PARTAGE DE LA POLOGNE - LE TRAITE DE SAINT-PETERSBOURG
1771	L'ADAPTATION DE LA DEUXIEME CONSTITUTION AU MONDE
1793	LE DEUXIEME PARTAGE DE LA POLOGNE - LE TRAITE DE GRODNO
1795	LE TROISIEME PARTAGE DE LA POLOGNE - LA POLOGNE NE FIGURE PLUS SUR LA CARTE
1863	L'INSURRECTION CONTRE UNE POLITIQUE DE REPRESSION ET DE RUSSIFICATION
11/11/1918	L'INDEPENDANCE
1919	LE TRAITE DE VERSAILLES - LES FRONTIERES DE L'EST SUR LA LIGNE COURZON
1920-1921	LA GUERRE POLONO-RUSSE - LA VICTOIRE DE LA POLOGNE ET LA FIXATION DES FRONTIERES PAR LE PARTAGE DE 1793
01/09/1939	L'AGRESSION DE L'ALLEMAGNE HITLERIENNE SUR LA POLOGNE
17/09/1939	L'AGRESSION DE LA RUSSIE SOVIETIQUE SUR LA POLOGNE
08/01/1944	L'INSURRECTION DE VARSOVIE
08/05/1945	LA NOUVELLE INDEPENDANCE - LE REGIME COMMUNISTE
1956	LA REVOLTE DE POZNAN CONTRE LE REGIME
1968	LA REVOLTE DE VARSOVIE
1980	LA CREATION DE « SOLIDARITE »
1989	LA VICTOIRE DE « SOLIDARITE »